

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Page 1/3

Séance du 29 Mars 2022

CO 441 DE

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : .67

Votants : ..80

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, BAUD Jean Baptiste, GAILLARD Jean François, LAUBIER Bernard, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, FORET Clément (Vices-Présidents), VIONNET André, RENAUD Jean Marie, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, CHUARD Valentin BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, MARTI François, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, VALLET Charles, CHAUVIN Roger, PERRARD Roland, DUQUET Jean Pierre, BRUNEL Bernard, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, LANIESSE Michel, FEVRE Michel, CASTELLA Damien, PERRIN François, DOS SANTOS Laetitia, LABBEZ Alain, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, DODANE Ghislaine, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, LETONDOR Jean Luc, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD BLANC Aurélien, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE-FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, POIROT Guy, BERNARD René, GENIN Marcelle, MARTINS Serge, SUSSOT Florence, ARNAUD Gérard, ONCLE Bernard,

Pouvoirs transmis à des Conseillers : LAMBERT Véronique à BONNET Dominique, LECOQ Yves à BOUDRY Jeanne, BUGADA Catherine à BRIOT GAIDIOZ Cécile, GAVAT William à MOREL Denis, PAQUIEZ Valérie à BENETRUY Sylvain, ROBERT Bruno à VIONNET André, GAVAT Alain à RENAUD Jean Marie, GIRARD Colette à LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent à MAIRE Serge, JOURD'HUI André à GAILLARD Jean François, BOUILLET Françoise à FORET Clément, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle, FLEURY Michel à CETRE Michel,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : TOURNEUR Eric à VALLET Charles,

Etaient Excusés : PETIGNY Loïc, DECOTE Yves, GROS Roger, BUYS Nelly, CATHENOZ Catherine, MONTEVECCHIO Patrick, WESTERVELD Dinand,

Etaient absents : VIENNET Rémy, HENARD Stéphane, BRENIAUX Denis, PROST JACQUOT Claire, YANARDAG Mikaël, RIGOLET Serge, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille,

Secrétaire de séance : Gérard ARNAUD

Convocation faite le : 23 Mars 2022

Objet : Demande de subvention DGD au titre de l'acquisition et l'équipement d'un véhicule destiné au transport de documents et actions de médiation pour le réseau des médiathèques Cœur du Jura

Une majorité des habitants se trouve à moins d'un quart d'heure de l'un des 3 médiathèques du territoire constituant un maillage intéressant,

Certaines communes du territoire demeurent un peu éloignées du champ d'influence direct d'une bibliothèque, à l'origine d'un isolement culturel des personnes âgées ne pouvant se déplacer. L'organisation d'une offre culturelle de proximité via le portage à domicile peut être l'occasion de faire du réseau des médiathèques un véritable outil d'accès à la lecture pour tous.

Le PCSES rédigé en 2019 faisait état du vieillissement de la population, sur la CCAPS, ainsi que des conditions d'accès parfois difficiles pour des personnes à mobilité réduite, dans des bâtiments souvent inadaptés (étage, espaces réduits et encombrés, manque de parking à proximité...).

Le Contrat Territoire Lecture 2021-2023 prévoit des actions en direction du public « éloigné » ou « empêché », que ce soit physiquement ou socialement, ainsi que la mise en place de la carte unique et la circulation des documents entre les trois médiathèques.

Le portage de livres à domicile et l'accès à tous d'un même service qualitatif, s'inscrit dans une perspective de veille sociale, de souci d'amélioration de la qualité de vie, et participe au maillage humain entourant la personne âgée ou handicapée.

Objet : Demande de subvention DGD au titre de l'acquisition et l'équipement d'un véhicule destiné au transport de documents et actions de médiation pour le réseau des médiathèques Cœur du Jura

Un véhicule et des aménagements spécifiques sont donc nécessaires pour :

-Organiser la circulation des documents entre les médiathèques au regard de la mise en place de la carte d'abonné unique, sans pénaliser les usagers (*c'est au document de se déplacer et non à l'utilisateur*) ;

-Un portage de livres à domicile pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer (personnes âgées, personnes malades, handicapées ou isolées) ;

Permettre aux agents des médiathèques :

-De se rendre à la Médiathèque Départementale pour leurs prêts de documents, diffuser les documents en prêt JUMEL sur l'ensemble des sites ;

-De se rendre en formation, en réunion d'équipe, de permettre au conseiller numérique de se déplacer d'une médiathèque à l'autre, pour animer des ateliers, et pourquoi pas d'apporter son aide dans la lutte contre l'illectronisme, par la mise en place de séances de « médiations numériques » dans les communes ;

L'offre supplémentaire proposée par le réseau des médiathèques Cœur du Jura, dans le cadre de ce projet de portage de livres à domicile, permettra par ailleurs de renforcer l'attractivité du territoire et la cohésion sociale.

Calendrier de réalisation :

-**Mars 2022** : vote du budget investissement de la CCAPS et délibération pour l'achat d'un véhicule pour le réseau des médiathèques ;

-**Printemps 2022** :

- Travail avec les équipes des médiathèques sur le type de portage à mener, les modalités du service, le repérage des partenaires éventuels sur le territoire (mairies, associations d'aide à la personne, CCAS, clubs des aînés...) ;

- Achat du véhicule et des aménagements nécessaires et matériel de transport (caisses, diable, signalétique...) ;

-**Mai/juin 2022** : recrutement d'un ETP pour :

- Définir les caractéristiques de la circulation des documents au sein du réseau, en lien avec la carte d'abonné unique ;
- Evaluer les besoins en fonds itinérant : documents, matériels, outils... pour le réseau ;
- Définir la politique documentaire à l'échelle du réseau ;
- Créer et animer le portage de livres, évaluer les besoins et prévoir les moyens logistiques de ce nouveau service, en assurer la promotion auprès des habitants ;

-**Automne 2022** : lancement du portage de livres à domicile ;

-**Automne 2023** : Evaluation du service au bout d'un an de fonctionnement

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 29 Mars 2022
CO 441 DE (SUITE)

Objet : Demande de subvention DGD au titre de l'acquisition et l'équipement d'un véhicule destiné au transport de documents et actions de médiation pour le réseau des médiathèques Cœur du Jura

Plan de financement prévisionnel

Dépenses	Coût HT
Véhicule type utilitaire	15 785 €
Aménagement et marquage du véhicule, matériel de transport	994.51 €
Total dépenses estimées	16 779.51 €
Recettes	16 780 €
Subvention ETAT DGD (30%)	5 034 €
Part CCAPS	11 746 €

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- 1 / Adopte le projet d'acquisition d'un véhicule pour le transport des documents, type portage de livres et actions de médiation pour le réseau des médiathèques ;
- 2 / Approuve le plan de financement prévisionnel et sollicitant l'Etat, au taux maximum ;
- 3 / S'Engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- 4/ Autorise le Président à signer tout document relatif à cette opération.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président
Dominique BONNET



Envoyé en préfecture le 01/04/2022

Reçu en préfecture le 01/04/2022

Affiché le



ID : 039-200071595-20220329-CO441DE_2022-DE